

NOS FORMATIONS TECHNIQUES



QUI SOMMES NOUS ?



Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) dans le domaine du végétal notre réseau propose chaque année des sessions de formations techniques sur différents thèmes. La FREDON est également habilitée pour la réalisation de formations en vue de l'obtention du Certificat individuel.

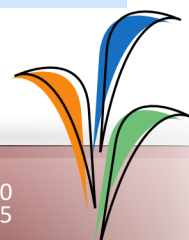
CHOISIR LA FREDON COMME ORGANISME DE FORMATION C'EST OPTER POUR :

- ⇒ 30 ans d'expérience et une présence dans chaque département
- ⇒ Des formateurs qualifiés, professionnels, qui ont une bonne connaissance des réalités terrains
- ⇒ Une offre de formation adaptée à vos besoins
- ⇒ Des formations claires, illustrées d'exemples précis
- ⇒ Des supports techniques sous forme papier et sur clés usb permettant de conserver les points essentiels de la formation
- ⇒ Une formation qui peut être réalisée au sein de votre structure



NOS FORMATIONS : (tous les détails au verso)

- ⇒ **Certificat Individuel en Collectivités** : opérateur et décideur en entreprise non soumise à agrément
- ⇒ **Certificat Individuel en Exploitation Agricole** : opérateur et décideur en entreprise non soumise à agrément
- ⇒ **Certificat Individuel vente** : mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques
- ⇒ **Certibiocide** : utilisateurs professionnels, distributeurs et acheteurs de produits biocides
- ⇒ **Frelon asiatique** : formation à la destruction de nids
- ⇒ **PH3** : (lutte contre la taupe) formation initiale à l'utilisation du PH3
- ⇒ **Rongeurs** : connaissance des micromammifères nuisibles aux cultures et méthodes de lutte



NOS FORMATIONS TECHNIQUES

LES CERTIFICATS INDIVIDUELS

Le certificat individuel est nécessaire pour la vente, l'achat, l'application ou la manipulation des produits phytosanitaires.

Le Certificat individuel en collectivité : vous êtes agent de collectivités, utilisateurs et/ou acheteurs de produits phytopharmaceutiques, la réglementation exige que vous soyez détenteur du certificat individuel **opérateur ou décideur en entreprise non soumise à agrément**.

Le Certificat individuel en exploitation agricole : vous êtes chef d'exploitation ou salarié d'une exploitation agricole, utilisateurs de produits phytopharmaceutiques, la réglementation, exige que vous soyez détenteur du certificat individuel **dé-
cideur en entreprise non soumise à agrément (chef d'exploitation) ou opérateur (salarié agricole)**.

Le Certificat individuel vente: vous êtes responsable de magasin, commercial, vendeur de produits phytopharmaceutiques pour le grand public et/ou les professionnels, la réglementation, exige que vous soyez détenteur du certificat individuel **mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques**.

CERTIBIocide

Ce certificat est obligatoire pour tous les utilisateurs professionnels, distributeurs et acheteurs de certains types produits biocides. Sont considérés comme biocides (entre autre) les insecticides, rodenticides, produits de lutte contre les vertébrés à usage non agricole.



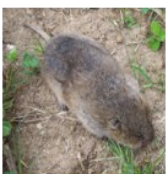
FRELON ASIATIQUE

Formation à la destruction des nids (1.5 j) : cette formation à l'attention des applicateurs désirant se spécialiser sur ce nouveau ravageur a pour objectif d'être capable d'identifier *Vespa velutina*, de connaître sa biologie et d'appréhender les règles de sécurité à respecter pour intervenir sur les nids.

Formation à la sécurisation des nids (0.5 j) : cette formation se déroule sur une demi-journée et est destinée plus spécialement aux personnes susceptibles de se trouver en contact avec l'insecte ou devant gérer les découvertes de nids (responsables d'espaces verts, employés communaux, élagueurs,...).

LUTTE CONTRE LA TAUPE : PH3 (Phosphore d'Hydrogène)

Formation initiale à l'utilisation du PH3 (2 j) : cette formation a pour objectifs de savoir déterminer le rongeur responsable des dégâts observés, de connaître la biologie de la taupe, connaître les différentes méthodes de lutte contre les rongeurs et de savoir utiliser en toute précaution et sécurité le Phosphore d'hydrogène pour lutter contre les taupes.



RONGEURS

Connaissance des micromammifères nuisibles aux cultures et des méthodes de lutte adaptées (1 j) : cette formation donnera aux agriculteurs des connaissances de bases et des outils de lutte contre les micromammifères nuisibles des cultures.

N'HÉSITEZ PLUS, CONTACTEZ NOUS !



VOTRE CONTACT ADMINISTRATIF A LA FREDON RHÔNE-ALPES

Sandrine ASSENAT - Tél. : 04 37 43 40 70 - formation@fredonra.com

Site internet : www.fredonra.com, rubrique Formation